

La ville oubliée

NICOLAS VERON

A l'heure où la hantise de la fracture sociale est dans tous les esprits, les banlieues en difficulté sont plus exposées que jamais. Elles le sont parce qu'elles portent en elle tous les problèmes que cette fracture implique, parce qu'elles sont le territoire par excellence de l'exclusion, du chômage, de l'illégalité. Toute l'attention, et particulièrement celle des politiques et des médias, se concentre sur "la haine" des populations de ces quartiers, à laquelle tente de répondre une "politique de la ville". Pourtant, de ces préoccupations et de leur expression omniprésente, la ville en tant que telle est presque toujours absente.

Il est vrai que la ville occupe traditionnellement une place subordonnée dans le débat français. Même si la population de notre pays est aujourd'hui urbaine dans son écrasante majorité, nous sommes toujours enclins à nous le représenter dans l'étendue territoriale, et à considérer ses cités au mieux comme les réceptacles d'une population qui les transcende, au pire comme les lieux de la dégradation culturelle et sociale. Paul Valéry, lorsqu'il note que « *le civilisé des villes immenses revient à l'état sauvage* », est assuré de trouver encore aujourd'hui un accueil favorable ; et la plupart des Français partagent certainement la méfiance des rois vis-à-vis de la grande cité, préférant s'établir à Blois ou à Versailles plutôt qu'affronter sans cesse l'agitation frénétique de Paris. Le proverbe médiéval allemand cher à Max Weber, « *l'air de la ville rend libre* », devient matière à controverse de ce côté-ci du Rhin¹.

Cette méfiance est sans doute à l'origine de l'incapacité française à tenir compte de la spécificité urbaine, à intégrer le fait que la ville est un lieu bâti, habité, vécu, doué d'une forte identité en tant que cité, en même temps qu'elle est le territoire de problèmes sociaux, économiques ou culturels. Il est

frappant de constater combien les médias, lorsqu'ils évoquent les quartiers en difficulté, rendent finalement peu compte du caractère particulier des constructions pour se concentrer sur les problèmes des individus — et essentiellement leurs problèmes économiques. Tout se passe comme si les seules interrogations jugées pertinentes concernant la ville étaient les questions de fonctionnement et comme si l'investissement n'y jouait aucun rôle. La matérialité, l'identité spécifique du cadre de vie urbain sont comme escamotées.

En coma dépassé

Rien ne symbolise mieux, dans l'actualité des mois récents, cette mise entre parenthèses de la préoccupation urbaine que l'échange entre les deux candidats à l'élection présidentielle au cours du débat télévisé du 2 mai. Interrogés par Alain Duhamel au sujet des quartiers en difficulté, Lionel Jospin et Jacques Chirac ont entamé une discussion sur le financement du logement social et les mérites comparés des programmes PAP et PALULOS, qui a dû stupéfier plus d'un téléspectateur. Le désarroi des banlieues réduit à l'aide à la pierre : plus qu'une manoeuvre tactique, cet étonnant repli apparaissait comme l'aveu d'une incapacité à considérer la ville comme un problème en soi. Logement, intégration, sécurité, exclusion, transports, emploi, éducation, lutte contre la toxicomanie : chaque facette de la crise semble devoir être traitée administrativement, selon un circuit séparé.

Le sort du ministère de la Ville est symptomatique de cette évolution qui pousse à ne considérer la question urbaine que comme une somme de parties techniquement séparables. A sa création en 1990, il lui avait été donné pour mission de coordonner l'action interministérielle en faveur des quartiers les

¹ Max Weber, *La Ville*, 1947 ; traduction française : Paris, Aubier/Montaigne, 1982.

plus en difficulté ; peu à peu, sa mission s'est réduite à la distribution de programmes d'aides financières, et son intégration en 1993 au ministère de la Santé et des Affaires sociales n'a fait qu'entériner cette spécialisation. Aujourd'hui, l'intitulé ambitieux de ministère de la Ville n'existe même plus, et la dimension urbaine a disparu devant la préoccupation sociale plus immédiate de "l'intégration et la lutte contre l'exclusion" ; l'adjonction d'un secrétariat d'État aux Quartiers en difficulté exprime d'une autre façon l'abandon de toute visée urbaine globale. On ne se risque plus ainsi à envisager une crise des villes, mais on insiste au contraire sur un malaise confiné à quelques quartiers bien identifiés, en-dehors desquels les problèmes urbains seraient inexistantes ou de peu d'ampleur.

Les risques de ce nouveau découpage des compétences ministérielles sont évidents, au premier rang desquels la stigmatisation des quartiers les plus défavorisés, leur marquage comme enclaves qualitativement différents du reste du territoire urbain puisqu'ils se voient attribuer une administration spécifique. Mais au-delà, cette altération du dispositif administratif semble caractéristique d'un essoufflement précoce de l'impulsion d'origine, d'un grippage rapide de ce qui pouvait à la fin des années quatre-vingt apparaître comme un ample mouvement de réforme urbaine. Au bout de cinq années, il faut bien se résoudre à reconnaître l'échec de la politique de la Ville.

A l'origine de cet échec se trouve certainement un défaut de moyens, mais plus encore une carence d'objectifs et de méthodologie. La prise de conscience qui avait eu lieu au moment de son lancement a été de courte durée. La logique des administrations spécialisées a condamné la plupart des initiatives à l'enlisement, notamment celles qui concernaient l'implantation des services publics dans les quartiers en difficulté et qui n'ont souvent eu guère d'effet que sur le papier. En dépit de quelques réussites, les "sous-préfets à la ville", envoyés dans les départements les plus nécessiteux en interventions urbaines, n'ont le plus souvent pas pu ou pas su trouver leur place dans un dispositif d'action publique resté cloisonné².

Ce bilan mitigé de l'action de l'État s'étend très largement aux collectivités locales. La coordination entre les différents niveaux d'intervention s'est révélée le plus souvent déficiente, quand bien même les échecs antérieurs avaient clairement montré que le partenariat entre État et mairies était indispensable pour espérer atteindre un résultat concret ; le bilan provisoire des "contrats de villes" est des plus mitigés. Le transfert aux maires des compétences d'urbanisme, opéré par la décentralisation, a permis quelque très belles réussites mais s'est également traduit par une atomisation des responsabilités, et par une circulation plus difficile de l'information pour faire connaître les initiatives et les projets au-delà du niveau strictement local. Par ailleurs, le découpage des communes au sein des grandes agglomérations urbaines prive durablement celles-ci des moyens de maîtriser leur destin et de définir une politique d'aménagement cohérente.

En définitive, les habitants des quartiers ont le plus souvent eu le sentiment que les actions publiques ne s'attaquaient qu'aux effets superficiels, en laissant

intactes les causes des problèmes. L'effort consenti a été très en-deçà de ce qu'il aurait fallu pour réussir à inverser l'évolution naturelle, qui tend à accélérer le regroupement des catégories exclues dans des ghettos de moins en moins maîtrisés.

L'échec de la politique de la ville n'est pas sans précédents. La nomination de Paul Delouvrier comme responsable de l'aménagement du district de la région parisienne, en 1965, et celle d'Edgar Pisani comme ministre de l'Équipement rassemblant sous sa direction les administrations jusqu'alors séparées de la Construction et des Ponts et chaussées, en 1966, avaient été le signal d'une volonté d'approche globale des problèmes urbains d'une toute autre ampleur que celle mise en oeuvre par le gouvernement de Michel Rocard en 1989-90. Mais ses grandes réalisations, comme la création de cinq villes nouvelles autour de Paris, n'auront connu qu'un succès très relatif, n'ayant que partiellement réussi à canaliser — comme c'était leur objectif — la croissance urbaine dans la région. Les films d'Éric Rohmer, qui, à l'instar des *Nuits de la pleine lune*, mettent en scène le contraste entre la vie artificielle des villes nouvelles et l'animation urbaine authentique du centre de Paris, traduisent bien l'ambiguïté d'une initiative d'aménagement qui n'a jamais réussi à dépasser véritablement son statut de grand projet technocratique et inachevé.

Il en va de même pour les différents développements ultérieurement conçus pour réorienter l'action publique en matière d'urbanisme : notamment, la loi d'orientation foncière de 1969, qui introduit une souplesse nouvelle dans la gestion urbaine en définissant de nouveaux instruments (SDAU, POS, ZAC) mais sans changer la nature des interventions, et le Fonds d'aménagement urbain mis en place en 1977, visant à associer l'aménagement avec la politique du logement et l'action sociale. L'approche strictement technique retenue pour ces initiatives, qui n'ont été accompagnées d'aucune action de revalorisation de la perception de l'environnement urbain par les habitants, les a condamnées à n'avoir finalement qu'un impact concret très inférieur aux attentes de leurs promoteurs.

Le sort de la politique de la Ville s'inscrit donc dans une continuité : celle des tentatives menées depuis 1965 pour maîtriser le devenir des grandes agglomérations urbaines, décidées et mises en oeuvre par une administration soucieuse de l'intérêt général, mais manquant d'une véritable vision urbaine et de ce fait impuissante à susciter l'adhésion des collectivités locales et des populations.

Un vide stratégique

La question urbaine en France dépasse en effet de beaucoup le champ d'action d'un ministère technique, fût-il animé de la meilleure volonté : c'est la société française dans son ensemble qui se ressent de la difficulté à assumer la réalité physique de ses villes, à affronter en face les problèmes nés d'un siècle d'urbanisation mal maîtrisée. La fragmentation des ensembles urbains, amorcée tôt dans le courant du siècle dernier, n'a au fond été ni vraiment combattue ni vraiment acceptée. La réalité de la banlieue a été reçue passivement par le corps social ; celui-ci ne s'est jamais résolu à l'intégrer, contrairement à ce qui a pu se passer par exemple dans les pays anglo-saxons — et, par voie de conséquence, cette réalité

² *Revue française d'Administration publique*, « Les Politiques de la ville », n°71, juillet-septembre 1994

qui représente les trois-quarts environ de la population urbaine française est toujours perçue négativement, à de rares exceptions près. Comme des mots nouveaux qui sont utilisés faute de mieux mais ne sont pas acceptés comme partie véritablement intégrante de la langue, les quartiers périphériques sont ressentis comme un mal nécessaire³.

Il est frappant de constater combien est devenu ténu le lien vécu entre ville et organisation sociale. Le temps où Victor Hugo pouvait affirmer que « *la rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société* » apparaît bien révolu ; les opérations d'urbanisme récentes semblent plus faites pour traduire une vision formaliste que pour exprimer un lien social, au risque de décevoir les attentes du grand public qui voudrait pouvoir trouver dans les "grands projets" comme dans les opérations plus limitées des éléments d'identification. Dominique Perrault, l'architecte de la Bibliothèque de France, déclarait ainsi récemment avoir cherché à réaliser « *une architecture abstraite, mystique* » dont l'objet serait de « *baliser l'absence de bâtiment* », au refus de faire de l'oeuvre un repère ou le réceptacle d'une identité : « *Je ne suis pas un faiseur d'images [...] Cette non-architecture me convient très bien* »⁴. Le maître d'oeuvre affiche son indifférence à l'égard de la place que sa création occupera dans la ville et dans la représentation de celle-ci ; cette indifférence, on la retrouve dans bien d'autres réalisations, où l'oeuvre est seulement considérée pour elle-même, sans prendre place dans un contexte urbain. Il est à craindre que le Grand stade de la Coupe du monde de 1998, placé dans un site prometteur mais proche de quartiers en difficulté, ne suscite en définitive la même déception d'une réalisation d'urbanisme qui manque une grande partie de son effet faute d'une réelle prise en compte de la dimension urbaine.

Pourtant, l'enjeu de tels projets est le même que celui de l'intervention publique dans les quartiers en difficulté. Dans les uns comme dans l'autre, ce qui est en question est la relation entre la ville — et donc la forme urbaine bâtie — et la citoyenneté dont elle est le réceptacle : après tout, l'étymologie ne fait guère de différence entre *citoyen* et *citadin*. L'architecture d'un bâtiment isolé, d'une maison de campagne ou d'un gîte rural, peut ne renvoyer qu'à elle-même ; mais la forme d'un bâtiment ou d'un quartier dans la ville est nécessairement mise en relation avec celles qui l'entourent, et ce rapprochement forcé est l'exacte métaphore en même temps que le cadre physique de la communauté de destins qui lie les habitants. A des bâtiments qui se tournent le dos les uns aux autres répondra certainement une collectivité atomisée : les pays de l'Est européen, qui ont porté l'urbanisme des tours et des barres à sont plus haut degré de systématisme, en fournissent aujourd'hui la preuve ; inversement, une place ou une rue incitant à la rencontre peut être un garde-fou contre le repliement sur soi. Certes, il convient de se garder de tout systématisme, et il serait illusoire de revendiquer un lien de causalité directe entre l'ordre bâti et l'ordre social. Des quartiers très similaires par leur architecture ont connu suivant les situations locales des évolutions sociales et urbaines très différentes : le grand

ensemble de Massy se porte mieux que celui de La Courneuve. Mais, si le déterminisme est exclu, l'importance de la conception urbaine dans l'expression du lien de citoyenneté demeure fondamentale.

A cette aune-là, rien n'indique aujourd'hui l'émergence d'une vision directrice. Manifestement, notre civilisation ne sait pas quelle ville elle souhaite. La France des Lumières, l'Empire, le XIX^e siècle bourgeois, la belle époque, l'entre-deux-guerres, les "trente glorieuses" ont tous été l'occasion de l'élaboration d'un modèle de ville, d'une stratégie urbaine qui a pu plus ou moins être mise en oeuvre dans la réalité de la pierre et du béton. Pour le meilleur et pour le pire, une telle stratégie n'existe pas aujourd'hui. L'exposition *La Ville*, tenue en 1993 au centre Georges-Pompidou, a permis de prendre toute la mesure du vide théorique qui caractérise la France contemporaine en matière d'urbanisme. Alors que, par exemple, Barcelone conduit sa reconquête métropolitaine de "nouvelle centralité" avec détermination, ou que Berlin profite de sa réunification pour mettre en oeuvre une conception longuement mûrie de la "reconstruction critique", notre pays n'a même pas rassemblé les éléments du débat qui serait susceptible de faire émerger une approche mêlant vision esthétique et efficacité technique.

Un tel débat répondrait, du reste, aux attentes du public qui désire de plus en plus souvent être impliqué dans les processus de décision en matière d'urbanisme ; plusieurs résultats des élections municipales de juin dernier en portent témoignage, notamment à Paris où le manque de concertation pour l'élaboration de certaines opérations a joué un rôle non négligeable dans le basculement de majorité de plusieurs arrondissements, comme le square Villemin dans le X^e, la ZAC des Amandiers dans le XX^e, ou le marché des Enfants-rouges dans le III^e. Dans chacun de ces exemples transparaissait le sentiment que les opérations avaient été décidées à la hâte et sans concertation, ainsi que la volonté d'un urbanisme qui prenne en compte les évolutions à long terme de la capitale.

Il est bien entendu exclu, et d'autant plus justement que le vide théorique sur l'urbanisme est profond, de faire confiance à une formule ou à une approche uniques pour faire progresser les enjeux de la ville ; les théories urbaines péremptoires n'ont fait que trop de dégâts au cours du dernier demi-siècle. C'est pourquoi la seule attitude qui s'offre à celui qui, en France, souhaite mieux comprendre le présent et l'avenir des cités, est d'essence empirique. En matière urbaine, rien n'est plus éclairant que l'expérience accumulée.

Trois exemples

La ville est par excellence le territoire de la longue durée — l'examen de l'action publique dans ce domaine l'enseigne *a contrario*, qui démontre qu'une politique qui n'est pas soutenue sur le long terme se condamne à l'échec. Il n'est donc pas inutile de quitter un instant les controverses de l'actualité, et d'interroger le passé pour en tirer quelques utiles leçons ; et dans ce but, l'expérience de la France en matière d'urbanisme apparaît suffisamment riche et variée, à condition qu'on prenne la peine de s'y intéresser. Deux exemples, ou plutôt deux couples

³ Cf Ludwig Josef Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, Gallimard, Paris 1961, p. 121

⁴ Dominique Perrault, entretien avec François Granon dans *Télérama*, 29 mars 1995

d'exemples semblent particulièrement éclairants si on les met en rapport avec les enjeux actuels : ils concernent l'encadrement de l'activité immobilière à Paris au XIX^e siècle, et l'urbanisme de la banlieue parisienne pendant l'entre-deux-guerres.

L'immeuble de rapport (juxtaposant des appartements tous destinés à être loués) est apparu à Paris au cours du règne de Louis XVI ; il n'a connu que peu de développements pendant la Révolution et l'Empire, qui marquent un arrêt presque général de l'activité du bâtiment. La Restauration a donc réuni les conditions pour un fort redémarrage de la construction privée parisienne, encouragée par le préfet de la Seine jusqu'en 1830, Gilbert de Chabrol de Volvic. Pour celui-ci, la notion d'intérêt public se limitait aux monuments, alors que le lotissement des biens nationaux — dont la vente avait libéré de vastes espaces constructibles à l'intérieur et autour de Paris — était du seul ressort de l'activité des entrepreneurs⁵. C'est ainsi qu'entre 1823 et 1828 ont été ouverts d'immenses chantiers d'aménagement, qui ont fixé en très peu de temps le tracé des voies sur une partie importante de la surface de la capitale, même si le bâti ne devait être achevé que beaucoup plus tard. Les plus importants sont les lotissements de Beaugrenelle (dans l'actuel XV^e arrondissement, aujourd'hui derrière le quartier du Front de Seine), de Passy (dans la moitié Nord du XVI^e arrondissement), des Batignolles (tiers nord-est du XVII^e arrondissement), de Saint-Vincent-de-Paul (près de la gare du Nord) ou de la Goutte-d'Or (dans l'actuel XVIII^e).

Le fait commun de ces quartiers, dont certains sont très étendus — plus de cent hectares pour le seul Beaugrenelle — est leur caractère d'entité autonome, isolée du reste du tissu urbain parisien dont ils constituent en quelque sorte l'amorce du morcellement. Réalisés selon une trame plus ou moins rigoureusement géométrique, ils n'expriment dans leur espace bâti pas d'autre préoccupation que celle de la maximisation du rendement immobilier, reflétée par des immeubles à l'architecture banale et uniforme, des sortes cités-dortoirs avant la lettre. Contemporains des premiers signes de spécialisation sociale des quartiers de Paris, ces lotissements qui demeurent jusqu'en 1860 hors de l'enceinte de Paris sont l'expression d'une nouvelle forme urbaine définie en négatif par l'absence totale d'identité spécifique, par le fait qu'elle ne présente pas la moindre trace d'une vision unitaire : « *cette incohérence, que chacun perçoit, nuit ensuite au devenir du quartier en lui donnant une image négative d'incertitude et de désordre. En d'autres termes, la banlieue est née* »⁶. Or, aujourd'hui, ces quartiers conçus au hasard figurent à des titres divers parmi les moins favorisés de Paris, qu'ils soient victimes d'une véritable dégradation de l'habitat comme les Batignolles, Saint-Vincent-de-Paul ou la Goutte-d'Or, ou, moins gravement, d'un manque notoire de personnalité urbaine comme Beaugrenelle. Seul Passy, entièrement remodelé à l'époque d'Hausmann, fait à cet égard exception.

Le contraste est grand entre ces lotissements de l'époque de Charles X, et les transformations qui affectent Paris durant le second Empire, sous la

direction du préfet Haussmann. Pourtant, les mécanismes économiques à l'oeuvre sont comparables : ce sont parfois les mêmes entrepreneurs, en tout cas le même mouvement de spéculation immobilière qui fait naître des milliers d'immeubles, s'accompagnant dans les deux cas au bout de quelques années d'un retournement du cycle et de faillites retentissantes (notre époque est tout aussi familière de ce genre de déconvenues). La différence est ailleurs : elle réside dans le "libéralisme éclairé" d'Hausmann, dans le fait que l'activité immobilière trouve alors sa place au sein d'une stratégie urbaine plus ambitieuse qui la dépasse et la canalise, en définissant des grands axes de composition plutôt qu'en découpant de vastes terrains à lotir indifféremment. Du coup, ce qui à Saint-Vincent-de-Paul se faisait un peu au hasard est réalisé, autour de l'Étoile ou de l'Opéra, suivant un plan régulier dont l'impact sur le reste de la ville a été soigneusement étudié. Si on la compare aux lotissements des années 1820, par exemple, l'avenue de l'Opéra est, comme eux, un ensemble d'immeubles de rapports neufs ; mais elle est en plus une voie de prestige qui sert de repère pour tout un quartier, une opération d'assainissement d'un tissu urbain insalubre, et une pièce maîtresse dans le réseau parisien de circulation ; de plus elle a permis la réalisation d'infrastructures d'égouts qui servent à tous les quartiers qu'elle longe, et participe de la mise en valeur du palais Garnier nouvellement construit. Sans qu'il en résulte un surcoût financier majeur, l'intégration de l'opération de lotissement dans une vision urbaine globale permet d'en multiplier les effets positifs. Haussmann ne cherche pas à assurer à l'État la maîtrise de l'activité économique, mais il utilise à plein ses pouvoirs régaliens d'urbanisme pour canaliser le dynamisme privé. Et, coïncidence ou pas, peu de quartiers haussmanniens, même parmi ceux qui n'étaient pas destinés à une clientèle bourgeoise, se trouvent aujourd'hui dans une situation d'habitat dégradé, alors que nous avons vu que tel était le cas d'une partie importante des lotissements de l'époque précédente.

Le troisième exemple est présent dans tous les esprits : celui des grands ensembles construits à partir du milieu des années cinquante pour résorber la crise du logement, alors sporadique depuis des décennies et amplifiée par les destructions de la seconde guerre mondiale. Pour la construction de ces complexes qui ont compté jusqu'à une dizaine de milliers de logements, il a souvent été fait référence aux principes de la *Charte d'Athènes* rédigée en 1933 sous l'égide de Le Corbusier. Ce texte proclamait la séparation radicale des fonctions urbaines, et c'est là qu'il faut voir l'aspect le plus caractéristique des grands ensembles — au-delà même de leur architecture : dès leur construction, ceux-ci ne sont faits que de logements, et sont totalement dépourvus à la fois d'animation commerciale et d'emplois. Par ailleurs, leur forme bâtie, conforme aux principes du fonctionnalisme avec des tours et des barres de grande hauteur, s'inscrit en rupture avec leur environnement quel que soit le cas de figure, du lotissement rural au quartier central rénové.

Quels enseignements ?

Il serait naturellement bien hardi de prétendre tirer des principes généraux de ces trois situations

⁵ Cf le très remarquable ouvrage de François Loyer, *Paris XIX^e siècle, l'immeuble et la rue*, Paris, Hazan, 1987

⁶ F. Loyer, *Op. Cit.*, p. 104

difficilement comparables entre elles. Tel n'est d'ailleurs pas notre propos. En revanche, il est intéressant de déceler des continuités entre les trois exemples cités, qui sont également communes à beaucoup d'autres expériences urbaines.

La conclusion évidente qui découle de la présentation rapide des lotissements Restauration, des percées haussmanniennes et des grands ensembles de l'après-guerre est qu'une intervention dans la ville effectuée sans stratégie pour la ville est condamnée à l'échec : c'est le cas pour le premier et le troisième cas, où la seule prise en compte de besoins quantitatifs en logements a donné naissance à des quartiers condamnés à la dégradation, alors que l'haussmannisme fournit le contre-exemple d'une vision urbaine qui permet d'assurer la pérennité des solutions mises en oeuvre.

Pendant, ce préalable établi, il est nécessaire d'affiner le diagnostic. Si la stratégie urbaine est efficace, c'est parce qu'elle répond aux attentes conscientes ou inconscientes des citoyens vis-à-vis de leur ville. Elle n'a donc de valeur que comme actualisation de choix qui la dépassent, et qui représentent une certaine permanence des questions posées. En Europe, trois de ces questions nous semblent définir des lignes de partage essentielles, à l'aune desquels chacun des projets individuels peut être mesuré.

Un premier facteur concerne *l'attention portée aux espaces publics* — ou, au contraire, la valorisation de l'objet architectural isolé. Suivant que l'on considère dans la ville le vide ou le plein, le creux ou le volume, on accordera une attention différente à l'homme, qui se déplace dans les vides, ou à la représentation, qui ne connaît que les volumes bâtis. L'haussmannisme, avec son obsession du tracé et du gabarit des rues et des places, concentre son attention sur les vides ; les grands ensembles, qui juxtaposent les "objets" parallélépipédiques sur un plan libre, ne connaissent que les pleins, séparés par des espaces résiduels.

Un deuxième facteur est celui de *la place donnée à l'échelle de l'homme*. Il est difficile d'aborder ce thème qui relève essentiellement d'une perception esthétique, donc subjective ; mais le rapport entre la dimension du corps humain et les tailles caractéristiques des différents éléments architecturaux dans la ville joue à coup sûr un rôle dans l'image de la ville. Comme le notait Paul Valéry, dans ce domaine « *tout change avec la grosseur* »⁷. Dans nos exemples, des immeubles aux étages tous identiques — qu'il s'agisse des "bâtiments-casernes" de la Restauration ou des barres de l'après-guerre — ne produisent assurément pas le même effet que le traitement différencié des six niveaux de l'immeuble haussmannien typique, avec ses balcons en fer forgé au second et au quatrième, et son cinquième étage en retrait.

Enfin, un troisième facteur a trait à *la mixité des fonctions urbaine* au sein d'un même quartier, ou à leur séparation. Toute ville abrite plusieurs activités, qui alternent au cours du temps pour chacun de ses habitants : le logement, le travail, les loisirs, les transports sont quelques-unes de ces "fonctions". Suivant que ces fonctions se complètent dans un même périmètre, ou au contraire se voient assigner chacune un territoire clairement délimité, la ville

présentera des visages radicalement différents — en termes de bâti bien sûr, mais également d'occupation et d'animation. L'haussmannisme a fait le choix du mélange des fonctions dans chaque quartier ; à l'inverse, les lotissements Restauration et les ensembles H.L.M. abritent à peu près exclusivement la fonction de logement.

La qualité des espaces publics, la prise en compte de l'échelle humaine, la mixité des fonctions : si elle n'a bien sûr pas de stricte valeur prédictive, cette classification permet au moins d'y voir plus clair dans les choix difficiles de l'aménagement urbain. Elle permet aussi, sans doute, de mieux identifier les défis spécifiques des cités d'aujourd'hui.

Le futur et la mémoire

En permettant de distinguer ce qui rentre dans les champs respectifs de la permanence et de l'immédiateté, la brève interrogation du passé que nous venons de mener montre à tout le moins que les problèmes de la ville et notamment ceux qui concernent le logement n'ont rien d'inédit ; aujourd'hui comme hier, une réponse dans l'urgence à ces problèmes n'est pas exempte de graves dangers. Aurions-nous aujourd'hui des ghettos en formation, si les aménageurs des années soixante avaient été plus soucieux de cohérence urbaine ? Même si la question restera à jamais ouverte, il est légitime d'en douter.

Il est vrai que la croissance urbaine a reculé depuis les années soixante-dix, et que de ce fait les opérations d'urbanisme sont de moindre ampleur ; mais ce n'est pas pour cela que les erreurs architecturales et urbanistiques sont moins dommageables, même si les formes ont entre-temps incontestablement évolué. Notamment, la croyance répandue selon laquelle la France a rompu avec le principe de séparation spatiale des fonctions urbaines n'est que très partiellement exacte : à preuve, les "technopoles" qui ont éclos ces dernières années dans la plupart des grandes villes françaises en sont l'application la plus stricte, d'autant moins indispensable d'ailleurs qu'il s'agit là d'activités économiques très peu génératrices de nuisances, et qui auraient apporté une contribution importante à l'animation des quartiers de logements. La facilité qui consiste, pour des raisons de programmation et de simplicité des financements, à séparer logements et emploi a été adoptée là exactement comme il y a trente ans, avec la même conséquence : donner naissance à des zones d'habitation mortes pendant la journée, et à des zones d'emploi dangereuses pendant la nuit.

La réflexion sur la ville, en France, n'est pas inexistant mais elle est éclatée entre des groupes qui ne communiquent guère. Les architectes ont un débat sur la ville, les sociologues en ont un autre, et l'administration a également le sien — qui est le seul à se traduire dans la réalité par des mesures, mais est aussi celui dont l'horizon est le plus limité. Chacune de ces visions tient étonnamment peu compte des autres, et se condamne par là même à l'inefficacité. Les architectes ont un rôle central à jouer dans ce processus : eux seuls peuvent intégrer à la fois la perception esthétique de la ville et son fonctionnement quotidien, l'héritage de la tradition culturelle et la gestion de la crise sociale. On ne peut donc que regretter l'importance toujours trop grande

⁷ Paul Valéry, *Eupalinos ou l'architecte*, Paris, Gallimard, 1923

qu'occupent au sein de la profession architecturale les querelles d'écoles, qui nuisent en définitive à sa crédibilité. Pourtant, la France ne résoudra pas les problèmes de ses villes si elle ne parvient pas à affronter le débat de l'urbanisme, qui confronte en permanence la rationalité des choix techniques et la subjectivité des jugements esthétiques.

Elle a su le faire par le passé. Au début de ce siècle, la préparation d'un nouveau règlement d'urbanisme pour la ville de Paris a donné lieu à des controverses passionnées, et il en est résulté un document, le règlement de 1902, qui a fait jusqu'à la seconde guerre mondiale la preuve de son efficacité ; l'un des architectes les plus célèbres de l'époque, Louis Bonnier, avait eu à coeur de s'impliquer dans ce débat et participé à l'élaboration du document final. Rien n'empêche aujourd'hui de tels processus vertueux, à condition que les architectes se résolvent à assumer les responsabilités qui leur reviennent.

Rien n'empêche non plus la qualité des projets architecturaux et urbains. Ainsi, la réalisation du Grand Louvre n'est pas seulement un projet d'architecture, mais également une réalisation d'urbanisme, en ouvrant le palais sur son environnement et en rétablissant ainsi des continuités qui avaient été perdues, comme le cheminement ininterrompu des jardins du Palais-Royal à l'Institut. Pour s'en tenir à Paris, beaucoup des schémas d'aménagement élaborés au cours des dernières années par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), comme celui du nouveau quartier de Bercy dans un contexte urbain très difficile, présentent des qualités

d'échelle et de traitement de l'espace public qui sont sans équivalent dans l'urbanisme d'il y a vingt ans.

Ce dont ont besoin aujourd'hui les grandes cités, c'est sans doute moins de projets spectaculaires que d'un peu plus de sens, de cohésion, d'identité — ce qui n'exclut pas l'audace architecturale, bien au contraire. Il en va de même pour les quartiers en difficulté : aujourd'hui, ce dont ceux-ci souffrent en premier, c'est d'être vécus comme des lieux d'extraterritorialité, en-dehors de la ville, en-dehors même du temps dans la mesure où les rythmes quotidiens du travail et de l'activité ne les touchent guère. Le but premier de toute intervention doit être de les relier au monde "normal", au lieu de les stigmatiser dans une vocation fatale de quartier à part qui ne peut qu'accentuer l'engrenage de la relégation.

« *La banlieue parisienne, on ne sait pas ce que c'est. Mettez-moi de l'ordre dans tout cela !* » Au fond, cette adresse du général de Gaulle à Paul Delouvrier a cessé de concerner les seuls hauts fonctionnaires pour s'adresser désormais à la société tout entière. La réponse à l'actuelle crise des villes devra passer par une redécouverte des liens entre cité et citoyenneté, entre fonctionnement urbain et esthétique urbaine ; pour cela, l'action publique ne pourra pas faire l'économie d'un dialogue renouvelé et décloisonné, avec les populations, les architectes, les observateurs de la société. Qui s'en plaindra ?

NICOLAS VERON

AUSSI DIFFICILES A ANEANTIR QU'À HABITER

Mais aujourd'hui ? La maison, qu'elle soit de l'homme, du chef ou du dieu, n'est plus un vêtement de pierre taillé sur mesure, selon la spécificité des matériaux, des moeurs, des usages et des travaux ; l'âge une fois venu du prêt-à-habiter, l'aliénation, sur laquelle l'époque radote jusqu'à la nausée, commence à cette introduction par force, dans les cinq parties du monde, du cheptel humain à l'intérieur de ses salles préfabriquées. Toutes sortes de malformations, de tumeurs, et de maladies étranges, depuis la dislocation du foyer jusqu'à la constitution de gangs infantiles, naissent de ce frottement urticant, ulcérant, de l'espèce humaine aux rugosités d'une coquille que pour la première fois elle n'a pas secrétée.

Non choisie, et non destructible. Si par bonheur l'homme finissait un jour par refuser ses alvéoles de ciment précontraint, la stratification urbaine enchevêtrée, l'épais falun de coquilles brisées que représente une ville comme Rome a peu de chances de se reproduire. Les ruines du béton, aussi difficiles à anéantir qu'à habiter, ne se prêteront guère au réaménagement : on reconstruira plutôt à côté, comme faisait le quartier britannique à côté de la cité hindoue. Et peut-être verra-t-on pendant des siècles de vrais cadavres de villes - plus hideux encore de vieillir debout - rebutant même la ronce et l'ortie de toutes leurs semelles cimentées, répandre à la face du ciel leurs tripailles de fer rouillé.

Julien GRACQ,
Autour des sept collines, José Corti, 1988, p. 145